

Notre amour pour Dieu y est, d'ailleurs, intéressé directement. Dieu veut souverainement avoir auprès de lui ces âmes qu'il aime, afin de les faire participantes de sa gloire. "*Delicia mea esse cum filiis hominum*, dit-il au livre des proverbes, VIII, 31 : Mes délices sont d'habiter avec les enfants des hommes ;" comme si la compagnie de ses créatures ajoutait quelque chose à sa félicité éternelle, et qu'il ne fût point complètement heureux tant qu'il ne la communique pas. Ces âmes, en effet, sont ses chères filles, les épouses du Sauveur, rachetées au prix de son sang, adoptées par lui. Il se réjouit donc de les délivrer de la prison où elles gémissent, et de les introduire à la lumière de son paradis. Pensez un peu qu'elle serait la consolation d'un roi de recevoir à sa cour un fils longtemps captif parmi les barbares et délivré par un fidèle ami. Quel accueil ne ferait pas un époux au médecin qui lui rendrait son épouse bien-aimée, parfaitement guérie d'une maladie qu'on avait jugée mortelle ? Eh bien, Dieu chérit ces âmes saintes beaucoup plus que tout cela ; il les reçoit avec plus d'allégresse, et il conserve une toute autre reconnaissance pour ceux qui les dégagent de la servitude et les introduisent, suivant l'expression de saint Pierre (I, 2, 9), " dans la parfaite liberté des enfants de Dieu, et du fond des ténèbres à son admirable lumière : "*In perfectam libertatem filiorum Dei, et de tenebris vocat in admirabile lumen suum.*"

De plus, délivrer les âmes du purgatoire, c'est envoyer au ciel de véritables serviteurs de la divine Majesté, les plus capables de la louer dignement. Nous, dans les ténèbres et les misères de cette vie, nous ne pouvons ni connaître ni aimer convenablement l'éternelle Bonté. C'est au sortir du corps, en se trouvant tout à coup en face du Créateur, que notre esprit obtient cette connaissance claire, et par suite cet ardent amour qui le porte vers le bien suprême. Il se répand aussitôt en actes séraphiques de charité, bien plus élevés que ceux de Marie-Madeleine elle-même, dont le Sei-